Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive de Bourg la Reine du 01/12/2020 à 19h30

Ordre du jour :

Cette Assemblée Générale de la saison sportive 2018-2019 pour des raisons liées à la pandémie de la Covid-19 se tient en visioconférence et n'a pas pu se tenir plus tôt.

Pour des raisons techniques, les personnes sont invitées à s'inscrire ou transmettre leur pouvoir au mail <u>secretariat@asbr92.fr</u> pour participer à l'AG et obtenir le lien à la visioconférence au plus tard le lundi 30 novembre 18h00.

1. Accueil

Les points 2 à 5 concernent uniquement la saison 2018-2019

- 2. Présentation du rapport moral
- 3. Présentation du rapport financier
- 4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes
- 5. Affectation du résultat
- 6. Vote des rapports et de l'affectation du résultat
- 7. Vote de la cotisation statutaire à 7€
- 8. Questions diverses

Christophe Gélardin Président de l'ASBR